PV - Concertation Zonale Sud 13 mai 2020

Ordre du jour :

1. Prise de température liée au (dé)confinement
2. Le prochain Partner Day
3. Groupes de travail

Sont excusés : Julie Debras, Christian Ribesse, Thomas Pauwels.

Sont présents : Adrien Lenoble, Samanta Dauvrain, Pierre-Alain de Henau, Camille Thillaye du Boullay, Corinne CF2000 ; Delphine Mendel, Carine Doutreloux, Herold Descamps, Pierre Verbruggen, Élisabeth Jérôme, Sarah Brandelet.

1. Prise de la température liée au (dé)confinement :

**Carine Doutreloux** : « Tout va bien et le boulot avance aussi. »

**Herold** : « **On est au taquet sur ce que décide Bru For pour les formations, de ce que décide Actiris et nous avons pris le pli de nous claquer à eux.** Une réunion du CPTP a eu lieu pour avoir un plan de déconfinement et on attend confirmation. On a déjà commandé tout le matériel nécessaire et tout le monde a le moral, s’en sort. »

**Pierre-Alain** : « **Il y a 3 points difficiles à la MEF** : le **nettoyage** (prescrit par le Ministère) qui est déjà difficile en temps normal car il n’y a personne, les **ventilateurs** **sont interdits** (consigne du Ministère de l’Emploi et du Travail) donc nous rencontrons des difficultés pour travailler quand il fait plus chaud, au niveau de l’**usage des ascenseurs** quand il y a un sens de circulation il faut imaginer un double sens de circulation. On monte en ascenseur et on descend en escaliers alors qu’ils sont étroits. La MEF a fait ce qu’elle peut pour assurer la protection de son personnel. **Faut-il recruter un sous-traitant externe pour assure le nettoyage de la MEF ?** »

***(Pour régler ces 3 points, une réunion avec Pierre-Alain, Camille, Delphine, Adrien et Samanta s’est organisée juste après cette CZS.)***

**Samanta**: « **On se calque sur les consignes d’Actiris et Bru For.** »

**Camille :** « **le (dé)confinement se passe bien et on essaie de coordonner ça au mieux.**»

**Delphine** : « **Au niveau de la Commune, ils réfléchissent à petit à petit reprendre le travail mais pour l’instant on reste en télétravail avec quelques présences au bureau**. Les conseillers en prévention font un travail au sein de tous les espaces. Il n’y pas encore de conclusion par rapport à la reprise et on attend de voir quel sera l’impact du déconfinement, voir s’il y a un second pic. On se concentre surtout au niveau du socio-préventif, de la cohésion sociale et on réfléchit à comment on va pouvoir occuper l’espace public, si on peut l’occuper en juillet et en août, pour proposer aux nombreux citoyens des animations, des activités, en plus d’une gestion pour les masques. »

**Babette**: « On va bien, on a fait un travail avec l’aide de Camille pour se coordonner au niveau de la MEF. Il y a une option de travail sur la table respectée de tous. **Nous n’accueillerons pas de public pour les prochaines semaines à la MEF et on se calque au calendrier d’Actiris** qui a ciblé des services considérés comme essentiels. Les services qui n’ouvrent pas à la MEF s’organisent autrement via le télétravail. La MLOC a pris une option de dire que le public irait plutôt à la MLOC de Forest et L’ALE va aussi accueillir le public mais ne le fera pas à la MEF mais le fera avec les règles de sécurité dans son local de permanence. La démarche c’est de un « Harmoniser les publics » et de deux « Reprendre contact avec les publics (messages clairs, soutien au public). **On souhaiterait accueillir le public à partir du 15 juin avec l’accord de l’ALE et d’Actiris.** Nous réfléchissons à une communication générale avec un message clair qui se veut rassurant par rapport au public et tout le matériel qui doit être mis à disposition. Nous bénéficions de masques et de gel et nous avons prévu un stock en réserve. Un partenaire de Saint-Gilles « Couture Truck » nous a gentiment fourni en masques**. S’il vous faut des masques nous pouvons en mettre à votre disposition pour vous soutenir.** L’équipe est désireuse de reprendre, par shift dans un premier temps. Le lieu où on pourra échanger nos bonnes pratiques est évidement le Comité de pilotage, le Comité de suivi puisque c’est là où tous les partenaires sont présents dont le CPAS. »

**Pierre** : « **Le CEP de chez nous a confirmé que le télétravail était privilégié.** On peut en même temps donner un coup de main aux autres équipes de la commune et on peut également organiser des sorties pour aller distribuer des masques ce qui a été très bien perçu. »

**Corinne**: « **On est en train de préparer un retour en présentiels pour des stagiaires** que l’on essaie de maintenir avec des vidéoconférences et des exercices mais ils ne sont pas toujours présents et ont parfois des difficultés. On essaie de les retenir avec des tutos. **On reprendrait le 9 juin avec des groupes qui ne seraient pas complets et on réfléchit à comment associer télétravail, vidéos et présentiels.** Il y a des problèmes liés à l’infrastructure, les salles ne sont pas extensibles et il va falloir faire des choix et mettre un horaire plus adapté. Chaque mardi nous organisons des réunions. »

1. **Le Partner Day**

Contexte : *La réservation du 22 juin a été annulée et le report de cet événement nécessite quelques réflexions tant par rapport à la date qu’aux thématiques choisies.*

* 1. **Le choix de la date :**

**Babette** : « **Le Trajet Emploi est bien maintenu en octobre** avec les activités qui étaient prévues mais avec les modalités d’application. Première option : Le PD pourrait se dérouler en septembre, en novembre ou début décembre. Deuxième option : intégrer le PD dans le Trajet Emploi pour rapprocher les professionnels. **Je le vois plutôt en novembre afin que tout le monde puisse être disponible**. »

**Carine** : « **Pourquoi ne pas terminer le TE avec le PD ?** Pendant cette période, les activités vont s’accumuler pour la plupart des gens. Dans le TE il n’y a pas un moment entre professionnels pour rassembler tous ceux de la zone et alors on pourrait terminer TE par un événement pro. »

**Samanta** : « A la base, **le TE est destiné au public et le PD est destiné aux professionnels**. Je pense que cela peut être réfléchi de le réintégrer, il faut faire attention car il y a des acteurs du TE au PD mais aussi d’autres acteurs qui ne sont pas forcément dans l’un et dans l’autre. **Il faut veiller à ce que l’on puisse intégrer le maximum de partenaires possible**. »

**Carine** : « **Je ne pense pas qu’il faille intégrer le PD dans le TE**, ce sont deux budgets différents et deux activités différentes. S’il fallait l’intégrer dans cette dynamique on a un « Mois de l’emploi » dans nos trois zones et pourquoi ne pas avoir aussi cette journée professionnelle ? »

**Delphine** : « **Ce sont des activités bien différentes** et surtout on ne va pas communiquer de la même manière. Je pense que c’est **une bonne idée** car plus tôt ça n’irait pas avec les conditions déconfinement, de reconfinement. **Il y a quelques années on avait intégré le PD au TE.** »

**Hérold** : « **Je trouve que juste à la suite à la suite du TE, cela ne poserait aucune difficulté**. »

**Samanta**: « **Le PD n’a jamais été intégré en tant que tel dans le TE**. Une année on a pris l’opportunité et il était plutôt question de budget. »

**Pierre**: «**Pour rappel PD a été intégré au TE de façon très artificielle et c’était lié aux subsides.** On était dans l’optique de séparer l’un de l’autre pour en faire justement deux activités bien distinctes. Nous avions eu une discussion il y a deux ans sur le fait que le TE ouvre la même enveloppe de dossier et de budget. Ici, le PD doit se faire par nous entre nous et pour nous et il faut éviter que cela prête à confusion pour le public. »

**Pierre-Alain** : «**Le PD n’a rien à voir avec l’esprit du TE** car c’est vraiment l’occasion pour des professionnels de discuter de questions de fond, de résoudre des cas selon les années. **C’est précieux cette rencontre** parce que ce sont des professionnels que l’on ne voit jamais, comme les CPAS par exemple. C’est intéressant de voir comment les autres s’y prennent et comment les autres résonnent le problème de la mobilisation des personnes, du développement des personnes par l’emploi ou pas. Le fait que ce soit en lien avec la problématique de l’emploi et de la formation et que ça puisse être élargi à d’autres dimensions fait que les deux ne devraient pas être connectés mais aussi pour des questions de fonds le PD. »

**Corinne** : « **L’année passée le PD a pu être accessible à notre public qui a vraiment apprécié**. On a vu des associations que l’on ne rencontre jamais et on a pu créer de nouveaux partenariats, notamment avec la MLOC de Forest. Le PD devrait être séparé du TE ou alors on l’organise à la suite. »

**Babette** : « La tendance qui se dégage serait de scinder mais alors par rapport au calendrier peut-être organiser **le PD dans la première semaine de novembre**. Nous devrions alors réfléchir à la thématique que nous devrions choisir pour le PD. Est-ce que c’est la recherche d’emploi ?Est-ce que l’on partirait à partir des partenariats ? Est-ce que qu’on opterait pour un feedback de ce qu’il s’est passé pendant le TE par rapport aux attentes, à ce que l’on a pu apporter et les réactions récoltées? On pourrait organiser le PD dans la première quinzaine de novembre car si on l’organise après ce sera peut-être éloigné. Des visites sont prévues dans le « Synergie » mais son timing commence plutôt fin de l’année avec une phase exploratoire où on prend contact avec les partenaires de Forest. **Le TE se termine normalement fin octobre et dure quatre semaines tout en imaginant que le calendrier peut encore bouger.**»

**Samanta** : « **Afin d’éviter toute confusion, le PD n’est pas là pour faire le bilan du TE.** C’est vraiment un moment pour associer les professionnels. Exceptionnellement, l’année dernière les chercheurs d’emploi ont été invités à participer en tant qu’experts afin d’aider les professionnels mais uniquement pour une partie de la journée. Cet aspect a beaucoup plu aux participants. »

**Carine** : « **La première quinzaine de novembre ? Pourquoi pas mais gardons une dynamique,** autrement dit une continuité entre les deux. **Les congés scolaires d’automne ont lieu la première semaine de novembre**. Je pense qu’opter pour fin octobre est mieux en fonction de la fin de TE. »

**Hérold** : «  **Il y a un congé scolaire pour la première semaine de novembre et pour la deuxième le 11 novembre tombe le mercredi**. **Donc la semaine du 16 serait plus appropriée**. Ce serait dommage que le TE influence le PD et ce serait plus intéressant de se servir de cette dynamique du TE pour **se voir 15 jours après.** »

**Babette** : «  **Pour moi la troisième semaine ne pose aucun problème**. On le distingue très clairement du TE tout en profitant de la dynamique pour le PD. »

Rem. : Des options de nouvelles thématique pour le PD se trouvent dans le PV du 5 mars 2020.

**Conclusion de la question du choix de la date du PD :**

**À l’unanimité**, toutes les personnes présentent lors de cette visioconférence ont marqué leur accord pour que le Partner Day se déroule lors de la 3ème semaine de novembre. **Le prochain Partner Day est fixé au vendredi 20 novembre 2020.**

* 1. **Les thématiques**

**Hérold**: « Profitons des opportunités qui s’offrent à nous et on ne pousserait pas **la thématique sur l’impact du Coronavirus et les nouvelles choses en émergent** ? »

**Adrien** : « Voir aussi les choses que l’on peut organiser ensemble pour voir notamment **ce que l’on peut imaginer par rapport au flux de chômeurs qui va bientôt arriver.** Pour information : les chiffres : 60% de chômeurs à Bruxelles et déjà 53.000 en plus depuis le début. »

**Babette** : « **Dans les bonnes pratiques comment associer les bonnes méthodes ?** Et un autre volet sur lequel on doit plancher c’est **la dérégularisation au niveau des mécanismes de contrat de travail.** On a beaucoup travaillé sur le renforcement des contrats et aujourd’hui on va rouvrir un champ sur les Intérims et à d’autres mesures**. La FPI est un outil qui pourrait répondre à une nouvelle organisation et à une nouvelle situation des entreprises**. On en revient à une nouvelle logique de messages adressés aux professionnels. Toutes ces mesures qui peuvent être mises sur la table. Quels types d’offre avec quels types de contrat ? L’après Covid va être à la fois sur nos pratiques et à la fois sur les méthodes de recherche d’emploi, sur les attentes des entreprises et les méthodes d’évaluation et de contrôle. Quel message passerons-nous aux professionnels ? »

**Samanta** : « Je rejoins Babette par rapport aux mesures, à la thématique, au FPI. Pour le public avant Covid, les mesures sont déjà activées depuis au moins 2008 en Wallonie et aussi en Flandre. C’est vraiment le contexte bruxellois qui empêche l’activation de certaines mesures. **On pourrait organiser quelque chose dans le cadre du PD et faire remonter un message vers les pouvoirs organisateurs**, vers les pouvoirs subsidiants. »

**Corinne CF2000** : « L’année passée nous avions participé à une « journée rencontre » sur le métier d’indépendant (nouvelle tendance). Au début, les stagiaires étaient réticents et puis ils s’étaient intéressés à une vue d’ensemble avec toutes les informations nécessaires. **Je rejoins l’idée de Babette.** »

**Samanta** : « **On peut lancer des pistes et puis se donner des deadlines**. On est un peu restreint par rapport à la normale. On peut déjà envoyer des pistes pour le PD et les envoyer à l’ensemble de la CZS. »

**Adrien** : « On peut élaborer des pistes de décision et en parler lors de la prochaine CZS et Sarah vous enverra également la liste.»